

## Carte E15 MONT-BEUVRAY GRP/GR13/Bibracte-Alésia puis GR131

37 **Glux-en-Glenne (6 km)** *Château XIX<sup>e</sup>, source thérapeutique, Fontaine Saint-Denis. Source de l'Yonne, au pied du Mont Preneley.*

Un gîte d'étape est au bord de la D500 à l'Ouest du village. Traverser le village et sortir par la D300 qui se dirige vers l'Ouest puis au Sud.

37 Au 2<sup>e</sup> virage, le GRP suit le chemin à droite et monte dans la forêt toujours au Sud. Le GRP rejoint le GR13 à la cote 632 avant de rejoindre à nouveau la D300. Traverser l'Echenault **(2,5 km)** puis la D18 et suivre les balises rouge et blanc jusqu'au Mont-Beuvray.

38 **Mont-Beuvray (2,5 km)** *On passe à proximité du Musée de la Civilisation celtique, installé au pied de la ville antique. Puis le sentier monte en suivant une pente progressive et passe la Porte du Rebout. La visite du musée et du site de Bibracte (oppidum, chantier de fouilles archéologiques) peut demander une demi-journée ou plus selon l'intérêt que l'on y porte.*

*Couvent des Cordeliers, Fontaine St-Pierre, Chapelle St-Martin, La Pierre Salvée.*

Rejoindre la table d'orientation (*panorama*) et prendre en contrebas le GR131 en descendant vers le Sud ; on trouvera les balises en lisière de forêt sur la gauche. Le sentier descend fortement dans la forêt vers l'Est.

39 **La Repe et Le Poirier-au-Chien (3 km)** Rejoindre la D3 après la Repe. Suivre la route vers le N.NO. et au Poirier-au-Chien, tourner à droite sur le chemin en bordure du Bois Banland. Après 1,5 km environ, obliquer à gauche sur une sente plus discrète. Puis, au bout de 500m à un carrefour de chemins forestiers, tourner à droite.

Pour profiter au mieux du site de Bibracte et du Musée de la Civilisation celtique, il est possible de séjourner 2 nuits à Glux-en-Glenne. Le deuxième jour, reprendre le chemin en direction du Mont-Beuvray et rejoindre le musée, traverser la D3 (**balise Chemins Pèlerins n°38a**) et suivre le chemin vers l'Est jusqu'à Le Rebout. A la fin du hameau, quitter le goudron et prendre à droite un petit chemin. On retrouve le GR131 au carrefour de chemins forestiers juste après le Quenot. Dans ce cas, il est préférable de faire étape à La Chassagne pour limiter la distance parcourue à 18 km.